

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2009

RÉDUCTION DU RISQUE DE RÉCIDIVE CRIMINELLE - (n° 2007)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
M. Garraud

ARTICLE 5 QUATER

Compléter la première phrase de l'alinéa 20 par les mots :

« ou sa famille ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.